

Mon pote, le compost !

Réduisez vos quantités
de déchets verts et organiques
grâce au **compostage**





Préface

En matière de prévention des déchets, **le compostage est sans conteste LE geste qui allégera le plus significativement vos poubelles en un minimum de temps**. La poubelle ménagère étant constituée à près de 50% en poids de matières organiques, les composter à domicile induira une mise au régime drastique de votre poubelle ménagère. En prime, vous disposerez d'un amendement pour votre jardin, pour le plus grand bonheur de vos plantations et sans déboursier un sou en jardinerie.

Un autre avantage du compostage à domicile est qu'il réduit les tonnes à prendre en charge dans les collectes en porte-à-porte organisées par les Intercommunales de gestion des déchets, service essentiel pour la salubrité publique et le bien-être de tout un chacun mais qui induit également des coûts non négligeables pour la collectivité.

Une façon très concrète de poser un geste citoyen en recyclant à domicile ses matières organiques en circuit ultra-court ! La question n'est donc pas de savoir s'il est pertinent de composter mais plutôt de savoir comment s'y prendre. N'en doutez pas : composter, c'est à votre portée, le tout c'est de connaître quelques règles et astuces de base pour vous lancer dans l'aventure.

Le présent guide, accessible et richement illustré, vous servira de base au démarrage et au suivi de votre compost, étape par étape. A conserver précieusement pour y venir et revenir autant que vous le souhaiterez.

Alors, prêts ?
Un, deux, trois... Compostez !



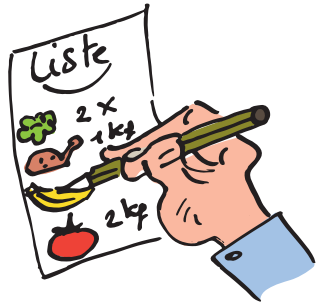
Sommaire

Prévention avant tout	4
Avantage au compost !	6
L'équilibre, la clé du succès	8
Mon compost aime...	10
Mon compost n'aime pas...	11
Mon compost est capricieux	12
Ce qui se conçoit bien se composte aisément	14
Étape par étape	16
À chaque problème sa solution	18
La vermicompostière à la une	20
Que faire avec mon compost ?	22

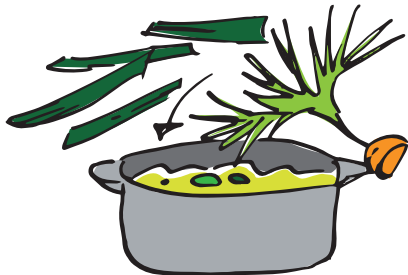
Prévention avant tout



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! Que cela soit à travers les habitudes alimentaires ou l'aménagement du jardin, une foule de trucs et astuces sont à votre disposition pour réduire vos déchets organiques et déchets verts.



Je fais une liste de courses, un bon plan pour mon budget aussi !



Je cuisine les fanes en quiche, soupe, pesto...et je me régale !



HABITUDES ALIMENTAIRES

Les wallons jettent entre 14 et 23 kg de nourriture par personne et par an, l'équivalent de 150 à 200 € qui vont directement à la poubelle. Ouvrez la chasse au gaspi :

- Faites toujours une liste de courses, vous limiterez les risques d'achats inutiles.
- Achetez les justes quantités, même si les promos sont alléchantes, un aliment jeté, même vendu moins cher, ne vous rapportera rien.
- Conservez vos aliments dans de bonnes conditions.
- Cuisinez les restes et en testant quelques originalités (chips de pelures de légumes, potage de fanes de carottes, de « vert » de poireaux...).



Travaillez avec la nature !

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DU JARDIN

Au jardin, vous pouvez facilement réduire :

Les résidus de taille

- Evitez de planter trop dense ou trop près des limites, cela réduira les besoins en taille.
- Privilégiez des espèces à croissance plus lente, celles à croissance rapide nécessitant des tailles fréquentes.
- Récupérez les branches broyées comme paillis ou comme matière « brune et sèche » pour le compost.



J'opte pour la tondeuse écologique !

Les tontes de pelouse

- Limitez les surfaces à tondre à ce que vous utilisez réellement pour la détente ou les jeux d'enfants. Le reste peut être converti en prairie fleurie, massifs ornementaux, voire en espace pour des « tondeuses écologiques » : chèvres, poules, moutons...
- Remontez la hauteur de coupe de votre tondeuse à 7-8 cm.
- Utilisez une tondeuse mulcheuse qui coupe le gazon très finement et évite la corvée de ramassage. Ou encore un tondeuse robot dont le coût devient plus abordable que par le passé.
- Laissez sécher vos tontes de pelouse pour les utiliser en paillage.

1 Avantage au compost !



DÉCHETS VERTS ET ORGANIQUES

Les déchets organiques sont essentiellement issus de nos cuisines (restes alimentaires, épluchures, produits gaspillés...) et représentent à eux seuls 50 % du poids total des déchets ménagers.

Les déchets verts, issus de l'entretien de nos jardins (tontes de pelouse, résidus de tailles...), représentent 240 000 t/an collectées dans les recyparcs wallons. Autant de remorques amenées en un an dans les recyparcs qu'un convoi long de Namur jusqu'en Afrique du Sud !

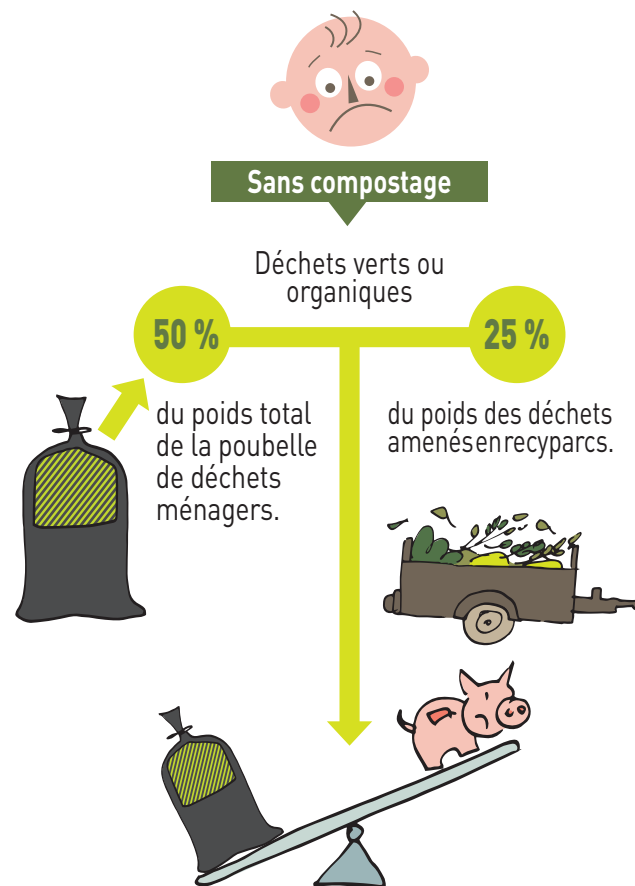
COMPOSTER C'EST :

- Mettre en œuvre un **processus semblable** à celui de la nature qui **transforme les végétaux et organismes morts** pour en restituer les éléments nutritifs au sol.
- **Accélérer la transformation** des restes de repas, des épluchures, des tailles d'arbustes, des tontes de pelouse et autres récoltes de mauvaises herbes **en une matière riche, nourricière et ... gratuite** : le compost !

De plus, cela permet d'obtenir un engrais naturel pour les plantes et un excellent amendement pour les sols.

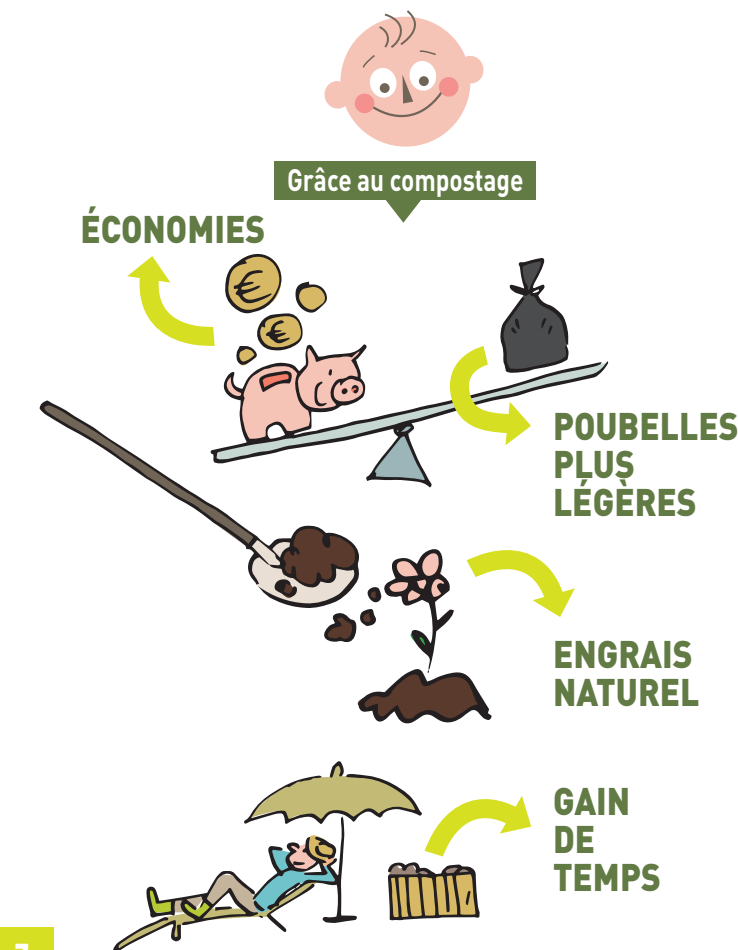
« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »

Antoine Lavoisier



LE COMPOSTAGE PRÉSENTE DONC DE MULTIPLES AVANTAGES :

- Il est une source d'économies : le compost ne coûte (presque) rien et évite l'achat d'engrais en magasin.
- Il permet d'alléger votre poubelle et votre « facture déchets ».
- Il fournit un engrais naturel : outre l'économie financière, le compost permet aussi d'éviter le recours à des engrais chimiques, polluant lors de leur production et lors de leur utilisation.
- Il fait gagner du temps : en réduisant vos déplacements au recyparc.



2 L'équilibre, la clé du succès !



LES RÈGLES D'OR DU COMPOST

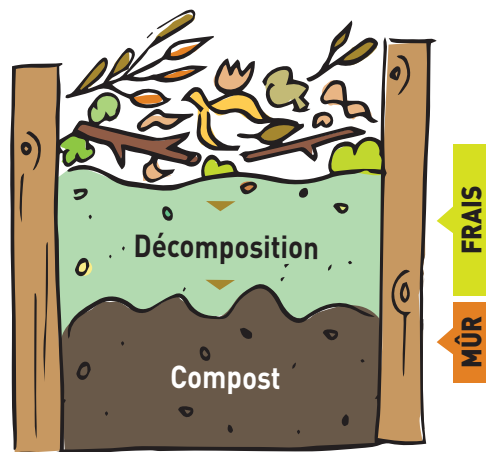
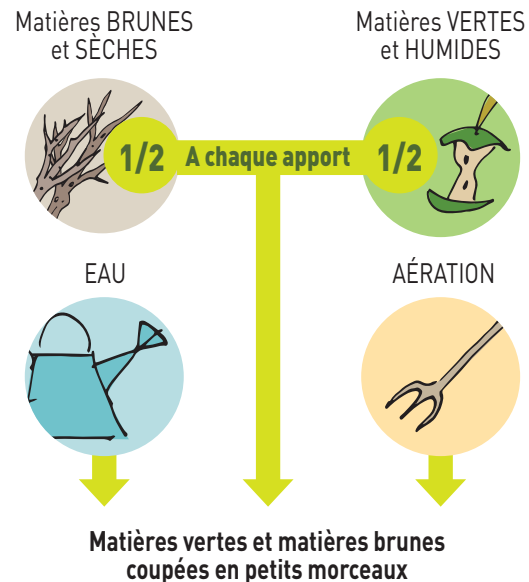
À chaque apport :

- Matières VERTES et HUMIDES : 1/2
- Matières BRUNES et SÈCHES : 1/2
- Matières VERTES et BRUNES, coupées en MORCEAUX
- EAU
- AÉRATION

UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

Pour éviter les mauvaises surprises, il est indispensable d'équilibrer les apports :

- Les déchets « **verts et humides** » sont riches en azote et constitués d'épluchures de fruits et légumes, de restes alimentaires, de fleurs fanées, de tontes de pelouse... Ils **apportent l'eau** et la **nourriture** aux organismes décomposeurs qui travaillent pour vous.
- Les déchets « **bruns et secs** » sont riches en carbone et le plus souvent ligneux (branchages broyés, herbes sèches, feuilles mortes). Le carton (non imprimé), les essuie-tout et les mouchoirs en papier font également partie de cette catégorie. Ils structurent le compost pour faciliter la circulation d'air.



- L'équilibre entre déchets «verts» et «bruns» est important pour la réussite de votre compost. Les proportions conseillées vont de 50/50 à 2/3 de «vert» et 1/3 de «bruns» selon les sources.

Plutôt que de focaliser sur une proportion exacte, veillez surtout à respecter les conseils qui suivent.

COMPOSTEZ MÉTHODIQUEMENT :

- Gardez le compost aussi humide qu'une éponge pressée en le couvrant d'un couvercle ou d'une bâche. Si besoin arrosez au pommeau.
- Si vous utilisez un fût à compost, aérez avec la tige d'aération. Pour les autres systèmes, aérez à l'aide d'une simple fourche ou d'un aérateur en spirale (« brass'compost »).
- Terminez toujours par l'apport de matières sèches et ligneuses pour éviter d'attirer les animaux.



3 Mon compost aime...



MATIÈRES À TENDANCE VERTE, MOLLES ET HUMIDES



Pelures de légumes
et de fruits



Restes de repas



Marc de café,
sachets de thé



Feuilles vertes



Fleurs fanées

MATIÈRES À TENDANCE BRUNE, DURES ET SÈCHES



Papiers essuie-tout,
cartons souillés



Branchages
broyés



Feuilles mortes



Paille, copeaux,
sciure...



Coquilles de noix
concassées



Tailles de haies
et de plantes

Mon compost n'aime pas...



À NE PAS METTRE AU COMPOST !



Terre



Sable



Cendres de
charbon



Bois de menuiserie
traités



Excréments
d'animaux carnivores



Litières



Langes



Sacs et
poussières
d'aspirateur



Os, arêtes



Métaux, verres,
plastiques



Plantes malades

4 Mon compost est capricieux !



MATIÈRES À TENDANCE VERTE, MOLLES, ET HUMIDES



Plantes en graines



Huiles et graisses



Pain et produits laitiers



Ecorces d'agrumes



Tontes de pelouse

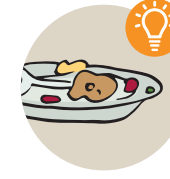
MATIÈRES À TENDANCE BRUNE, DURES ET SÈCHES



Matières résineuses



Cendres de feu de bois



Restes de viande ou de poisson

PLANTES EN GRAINES :

Si la température du compost monte suffisamment, on peut les placer dans le composteur. Si on a un doute, mieux vaut les mettre à tremper plusieurs jours dans un seau d'eau : elles seront rendues inactives.

HUILES ET GRAISSES :

Pas de soucis pour la salade huilée ou l'essuie-tout imbibé. Mais débarrassez-vous des huiles et graisses de friture en grande quantité via les recyparcs.

ÉCORCES D'AGRUMES :

En petites quantités et en petits morceaux.

PRODUITS LAITIERS :

À intégrer en petites quantités car ils risqueraient de faire fuir les vers à compost.

PAIN :

Vous pouvez l'humidifier avant de le mettre au compost afin de ne pas développer les champignons.

TONTES DE PELOUSE :

Mélangez toujours les tontes de pelouse avec d'autres déchets « bruns » : 1/2 de tontes pour 1/2 de bruns. Ou laissez sécher sur place l'herbe coupée pour que

l'humidité s'évapore. Ensuite, incorporez l'herbe au compost. Astuce : pour diminuer les quantités de tontes de pelouse, adoptez la tonte « mulching » ou utilisez les tontes comme paillis entre vos lignes de légumes ou au pied de vos arbustes !

MATIÈRES RÉSINEUSES :

Contrairement aux croyances, les matières résineuses ne rendent pas plus acide le compost que d'autres matières. Cependant, il faut respecter une proportion de 10 à 15 % car les résineux empêchent et ralentissent la croissance des plantes.

CENDRES DE FEU DE BOIS :

Vous pouvez les utiliser en petite quantité pour conserver l'équilibre du compost (comme du sel dans la soupe). Le mieux étant de les épandre directement sur votre pelouse ou potager à raison de max 100 g/m²/an (excellent amendement riche en potasse, calcium et magnésium). Ces cendres aideront à réguler le pH du sol et à limiter l'apparition de mousses.

RESTES DE VIANDE OU DE POISSON :

Bien enfouis au centre du compost afin de ne pas attirer les animaux.

5 Ce qui se conçoit bien se composte aisément !



POUR UN GRAND JARDIN (> 1000 m²) : COMPOSTAGE EN TAS

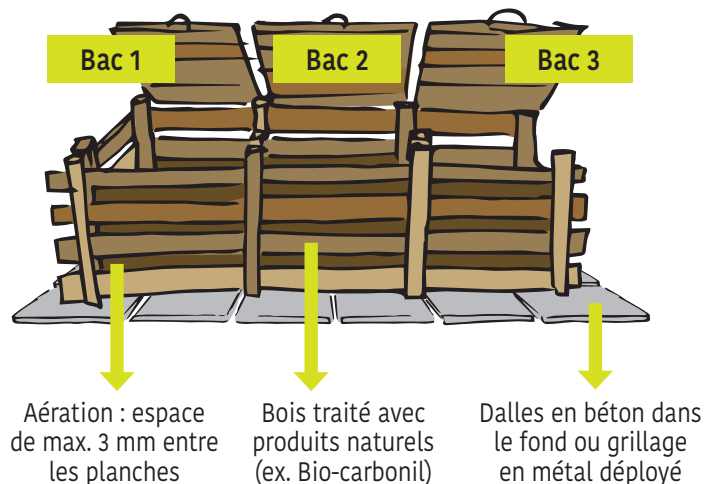
Il s'agit de déposer les déchets à composter sur une surface de terre. Placez le tas dans un endroit ombragé du jardin et le protéger de la pluie par un petit toit, une couche de paille ou des cartons épais bruts.



Compostage en tas

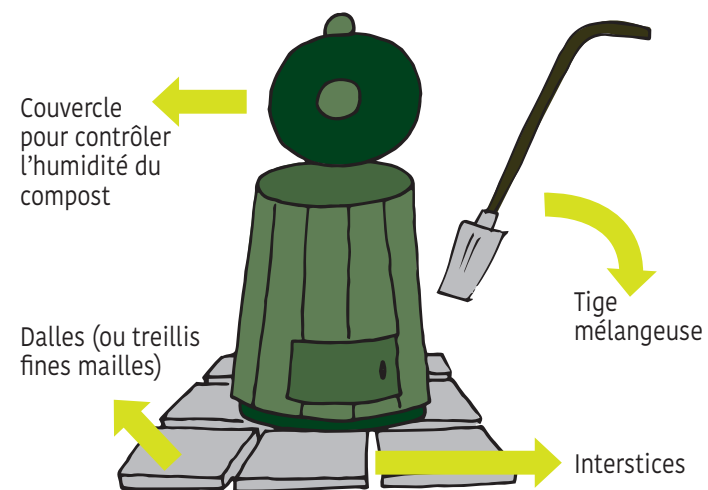
POUR UN JARDIN MOYEN (> 300 et < 1000 m²) : COMPOSTAGE EN BACS

Idéalement trois bacs : le premier reçoit les déchets à composter, le deuxième reçoit le compost du premier lors du retournement et le dernier pour stocker les matières sèches.



POUR UN PETIT JARDIN (< 300 m²) : COMPOSTAGE EN FÛT

Le fût à compost ou compostière est idéalement opaque, de couleur foncée, à placer dans un endroit ensoleillé pour favoriser la montée en température.



PAS DE JARDIN DU TOUT ?

Pensez au vermicompost (voir point 8).

Il est préférable de ne pas mettre toute votre matière brune en une fois. Pour avoir des matières brunes à disposition toute l'année, prévoyez un bac de réserve.

L'automne est le meilleur moment pour récolter et stocker les matières brunes.

De cette façon, vous aurez de la matière brune et sèche durant toute l'année, au grand bonheur de votre compost.



Intérêt du contact avec le sol

Les vers peuvent plus facilement circuler, la ventilation est davantage assurée et l'humidité régulée.



Et les taupes et les rongeurs ?

Déposez un grillage en métal déployé petites mailles sous les composteurs sans fond afin d'éviter une invasion de taupes.

6 Étape par étape



EN AUTOMNE OU À LA FIN DE L'HIVER

Ramassez et stockez :

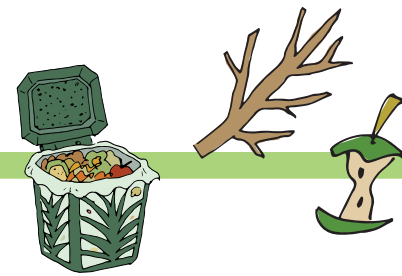
- Feuilles mortes.
- Branchages.



AU PRINTEMPS (IDÉALEMENT)

Mise en place du compost :

- Retournez-le une première fois après 1 à 3 semaines.



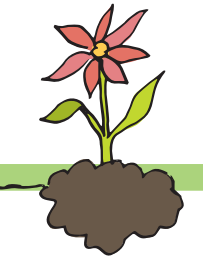
TOUTE L'ANNÉE

Aérez régulièrement le compost à la fourche ou au brass'compost (tous les 15 jours).
Pour les compost en tas, retournez 2 fois entre avril et septembre.



6 À 9 MOIS PLUS TARD

Quand le compost est mûr, récoltez-le et, si nécessaire, tamisez-le.



USAGES

Pour nourrir le potager, planter dans les jardinières, entretenir la pelouse...

Préparation de la matière, retournements et criblages sont des opérations à respecter en différents moments du processus qui dure entre 6 et 9 mois.

EN AUTOMNE

Ramassez et stockez vos feuilles mortes et branchages que vous aurez coupés ou broyés.

AU PRINTEMPS

Placez une première couche d'environ 10 cm d'épaisseur de ces matières brunes et sèches dans le fond du composteur, en veillant à un léger travail du sol si nécessaire (bacs et tas). Apportez ensuite régulièrement vos déchets en respectant l'équilibre de déchets verts, mous et humides (fleurs fanées, tontes de pelouse, restes alimentaires) et déchets bruns et secs (branchages broyés, herbes sèches, feuilles mortes). Vérifiez l'humidité lors de chaque apport.

TOUTE L'ANNÉE

Assurez l'aération régulière à l'aide d'une tige aératrice ou d'une fourche. Veillez à maintenir un bon taux d'humidité en arrosant au besoin.

6 À 9 MOIS PLUS TARD

Au bout de 6 à 9 mois, reste la dernière étape, après la récolte, le criblage qui permet d'extraire les résidus (gros morceaux) et de les réintroduire dans le nouveau compost pour y poursuivre leur décomposition.

QUAND MON COMPOST EST-IL MÛR ?

- Il dégage une fugace et légère odeur d'humus de forêt.
- Il atteint une température ambiante.
- Il ne contient plus de lombrics ni de matière à composter.
- Il a une couleur brune ou presque noire.

VOTRE COMPOST EST PRÊT À L'USAGE !
(voir point 9)

7 À chaque problème, sa solution !



UNE ODEUR D'ŒUF AVARIÉ ?

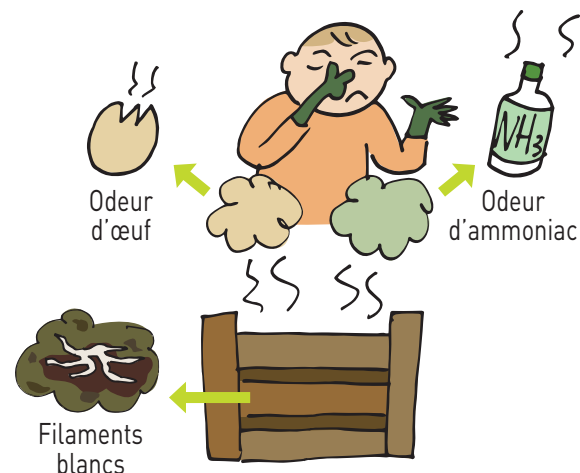
Votre compost étouffe ! La bonne aération de votre compost est fondamentale pour un bon résultat, aérez-le et ajoutez des éléments plus grossiers (matière brune et sèche).

UNE ODEUR D'AMMONIAC ?

Il y a trop de matières humides et vertes, équilibrez avec des matières brunes et sèches.

DES FILAMENTS BLANCS DANS LE COMPOST ?

A l'inverse du cas précédent, votre compost contient trop de matières brunes. A nouveau, équilibrez avec un apport de matières humides et vertes ou humidifiez le compost.



Problème 1

Compost étouffe



Solutions

Aérer
+ ajouter matériaux
structurants bruns



Problème 2

Trop riche en
matières vertes



Solutions

Ajouter
matières
« brunes »



Problème 3

Trop riche en
matières brunes



Solutions

Humidifier ou
ajouter matières
« vertes »



UN COUP DE POUCE POUR VOTRE COMPOST ?

Les activateurs ne sont pas nécessaires pour votre compost. S'il est bien équilibré, la nature travaille très bien toute seule. Si vous souhaitez néanmoins donner un coup de pouce à votre compost, le purin d'orties est une solution. Riche en azote et en bactéries, le purin d'orties est un excellent activateur de compost, naturel et gratuit.

1. Arrachez

Arrachez 1 kg de jeunes pousses d'orties et coupez les grossièrement.

2. Mélangez

Mélangez-les à 10 l d'eau de pluie.

3. Laissez macérer

Laissez macérer en remuant activement tous les jours pendant 2 à 3 semaines.

4. Filtrez

5. Utilisez comme activateur de compost

Utilisez la macération pure ou en mélange 50/50 avec de l'eau de pluie pour arroser votre compost.

Pour conserver votre purin d'orties pendant quelques semaines, filtrez-le et incorporez les résidus de végétaux dans le compost.



Vous pouvez aussi faire des apports réguliers d'orties ou de consoudes non montées en graines. Pour les plus téméraires, l'urine est encore plus efficace sauf en cas de traitement médicamenteux du «donneur».

8 La vermicompostière à la une



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les vers de compost ne sont pas les mêmes que ceux que l'on retrouve dans le jardin.

En effet, les vers de terre communs se nourrissent de matières déjà compostées et creusent des galeries profondes alors que les vers à compost, eux, décomposent la matière pour se nourrir et restent principalement à la surface.

Les vers à compost sont reconnaissables à leur petite taille (5 à 12 cm), à leur robe de couleur rouge sombre ou rayée de jaune et à leur vivacité.

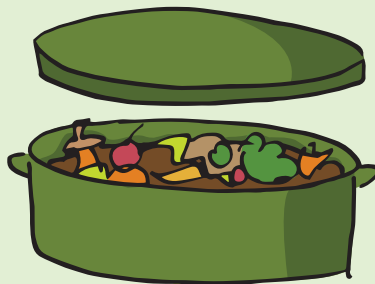
On estime qu'avec 1 kg de vers à compost, soit 3.000 individus, vous pouvez traiter jusqu'à 3,5 kg de déchets par semaine !

OÙ TROUVER DES VERS ?

Dans le compost de votre voisin (moyennant son accord) ou sur internet, par exemple : <https://plus2vers.com/fr/>

ÉTAPE 1

Les déchets organiques, coupés en petits morceaux, sont déposés dans la vermicompostière.



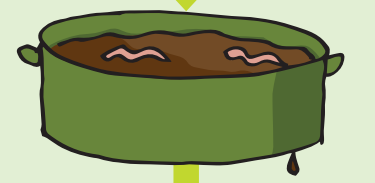
ÉTAPE 2

Le lombricompost se met lui-même en place.



ÉTAPE 3

Le compost est prêt à être utilisé (3 mois min. après la mise en service).



ÉTAPE 4

L'engrais liquide produit est un excellent fertilisant à utiliser dilué à 10 % avec de l'eau (par ex : pour les plantations d'intérieur).



LE VER À COMPOST

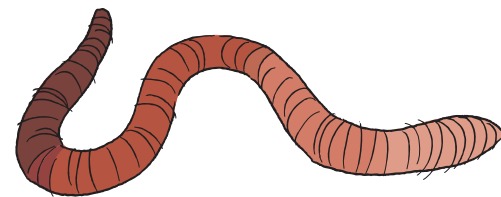
Eisenia foetida

C'est un ver « **digesteur** » qui vit à la surface du sol et dans les tas de compost bien sûr. Ils participent activement à la décomposition des matières organiques pour les rendre disponibles pour les végétaux.

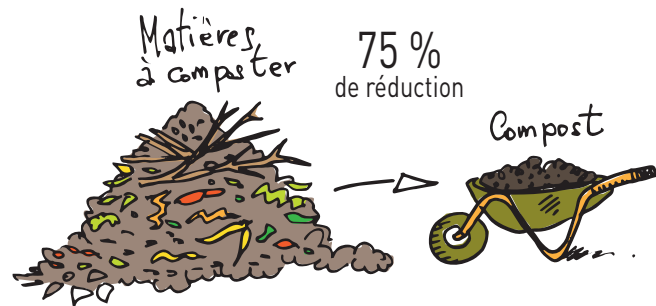
LE VER DE TERRE

Lumbricus terrestris

C'est un ver « **laboureur** » qui creuse des galeries jusqu'à trois mètres de profondeur participant ainsi activement à la bonne structure du sol en lui donnant de l'aération.



9 Que faire avec mon compost ?



A voir le volume des matières à composter, vous pouvez vous demander ce que vous allez en faire. Rassurez-vous ! Le compostage réduit de plus de 75 % le volume des déchets fermentescibles.



Compost jeune

Le compost jeune (3 mois environ) peut s'épandre en couche épaisse (max. 2 cm) autour des arbres, entre les plantes vivaces, les fraisiers, les légumes dit « gourmands ».

En automne, recouvrez les plates-bandes dénudées et le potager, il finira sa décomposition durant l'hiver.

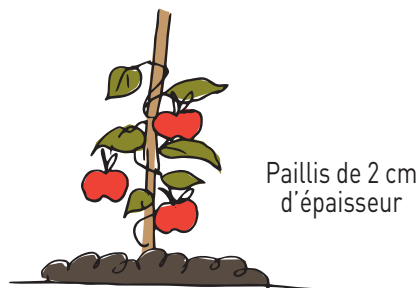
Le compost mûr (6 à 10 mois environ) a l'aspect et la consistance d'un terreau meuble, presque noir. Vous pourrez l'utiliser pratiquement pour tout ! En voici quelques exemples :

DANS LE POTAGER

Mélangez le compost à la couche superficielle du sol chaud et humide, sur 3 à 5 cm de profondeur, de préférence au début du printemps.

1. Pour les espèces ou variétés pour lesquelles les besoins en éléments nutritifs sont importants telles que pommes de terre, choux, tomates, poireaux, cornichons, céleris, maïs ou potirons, utilisez de 4 à 8 kg au m².
2. Si les besoins en éléments nutritifs sont moyens comme pour les laitues, épinards, endives, carottes, betteraves rouges, navets, fenouil, utilisez de 2 à 4 kg au m².
3. Lorsque les besoins sont moins importants comme pour les haricots, petits pois, radis, oignons ou plantes à fleurs, utilisez de 1 à 2 kg au m².

Le compost peut aussi être utilisé comme paillis de 2 cm d'épaisseur à étendre entre les plantes dont on consomme les fruits, comme les tomates, les concombres, les poivrons...



Paillis de 2 cm d'épaisseur



POUR LES ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS

Répartissez chaque année sous l'envergure du feuillage de 3 à 5 kg de compost par m², soit une couche de plus ou moins 1 cm d'épaisseur pour les arbres et de 2 à 3 kg par m² pour les arbustes.

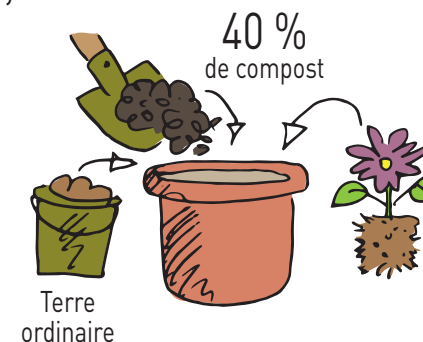
A l'occasion de la plantation d'arbres ou buissons fruitiers, mélangez directement 20 % de compost (1 part de compost pour 4 parts de terre) dans le puits de plantation.

POUR LA PELOUSE

Pour la semer : répartissez superficiellement de 8 à 10 kg de compost par m² et l'amalgamer à la terre sur une profondeur de 10 cm. Pour l'entretien : dispersez soigneusement au début du printemps de 1 à 2 kg de compost par m². Choisissez un compost très fin (tamisé finement) afin qu'il se répartisse parfaitement entre les brins d'herbe.

POUR LES JARDINIÈRES

Pour en remplir de nouvelles : mélangez 40 % de compost à de la terre ordinaire. Pour en réutiliser d'anciennes : incorporez 20 % de compost à l'ancienne terre des jardinières.



Terre ordinaire

IPALLE

Intercommunale de gestion
de l'environnement
069 84 59 88
compost@ipalle.be
www.ipalle.be

in BW

Votre partenaire
économique et
environnemental en
Brabant wallon
067 21 71 11
direction@inbw.be
www.inbw.be

INTRADEL

Intercommunale de
traitement des déchets en
région liégeoise
04 240 74 74
info@intradel.be
www.intradel.be

HYGEA

Intercommunale de gestion
environnementale
065 87 90 90
hygea@hygea.be
www.hygea.be

Tibi

Intercommunale de gestion
intégrée des déchets dans
la région de Charleroi
071 60 04 99 - 0800/94 234
info@tibi.be
www.tibi.be

BEP-Environnement

Bureau Economique de la
Province de Namur
081 71 82 11
environnement@bep.be
www.bep-environnement.be

IDELUX ENVIRONNEMENT

Intercommunale
de gestion des déchets
063 23 18 11
dechets@idelux.be
www.idelux.be

D'autres bons plans pour réduire ses déchets ?

Visitez www.magde.be